



MGF AU BENIN : BREF COMPTE-RENDU

Novembre 2019

Principaux constats et indicateurs¹



Prévalence : au Bénin, la prévalence des MGF chez les femmes de 15 à 49 ans est de 7,3%



Géographie : les départements montrant les plus hautes prévalences se situent dans le nord. Sur les 12 départements du Bénin, six enregistrent une prévalence de moins de 1%



Âge : 85,3% des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une MGF ont été excisées avant l'âge de 15 ans



Type : le type de MGF le plus couramment pratiqué est « l'entaille, avec chair enlevée »



Agent : presque toutes les MGF sont effectuées par des « agents traditionnels » (dont les exciseuses et accoucheuses traditionnelles)



Attitudes : environ 90% des hommes et femmes estiment que la pratique ne doit pas se poursuivre



Classement IDH : 168ème sur 189 pays (2018)



Classement Indice Genre et ODD : 109ème sur 129 pays (2019)



Population : 11 419 331 (au 1er mai 2017), avec un taux de croissance de 2,75% (estimation de novembre 2016)



Taux de mortalité infantile : 64 décès pour 1 000 naissances vivantes (2015)



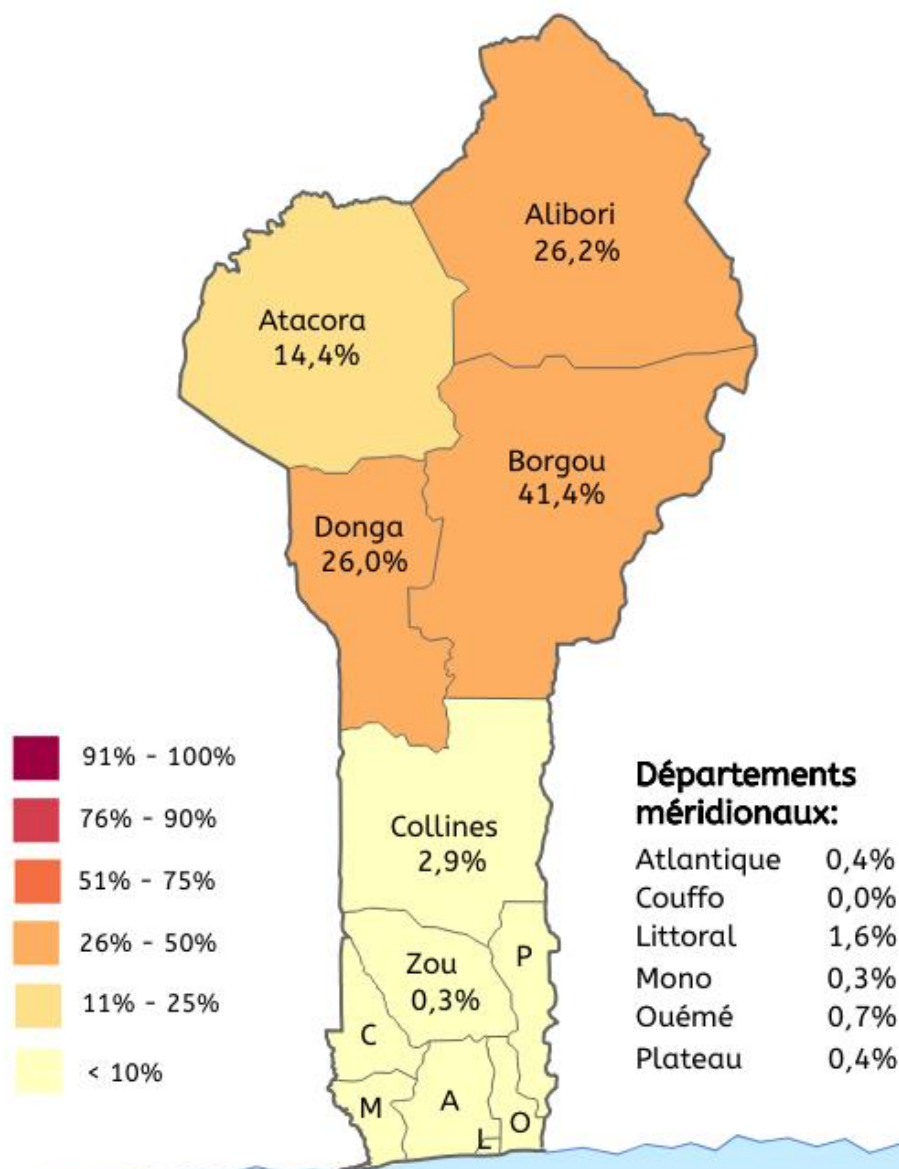
Ratio de mortalité maternelle : 405 décès pour 100 000 naissances vivantes (2015)



Taux d'alphabétisation : 38,4% de la population totale âgée de 15 ans et plus peut lire et/ou écrire

Prévalence des MGF

Les départements du Bénin présentant les plus hautes prévalences de MGF se situent dans le nord: Borgou (41,4%), Alibori (26,2%), Donga (26,0%) et Atacora (14,4%). Il y a une différence significative entre ces départements et le reste du Bénin, puisque la prévalence subséquente se trouve dans le département des Collines, à 2,9%. Le département avec la prévalence la plus faible est Couffo, où aucun cas de MGF n'a été enregistré ; dans six des 12 départements, la prévalence des MGF est inférieure à 1%. Elle est légèrement plus répandue chez les femmes vivant en milieu rural (8,8%) que chez celles vivant en milieu urbain (5,5%).

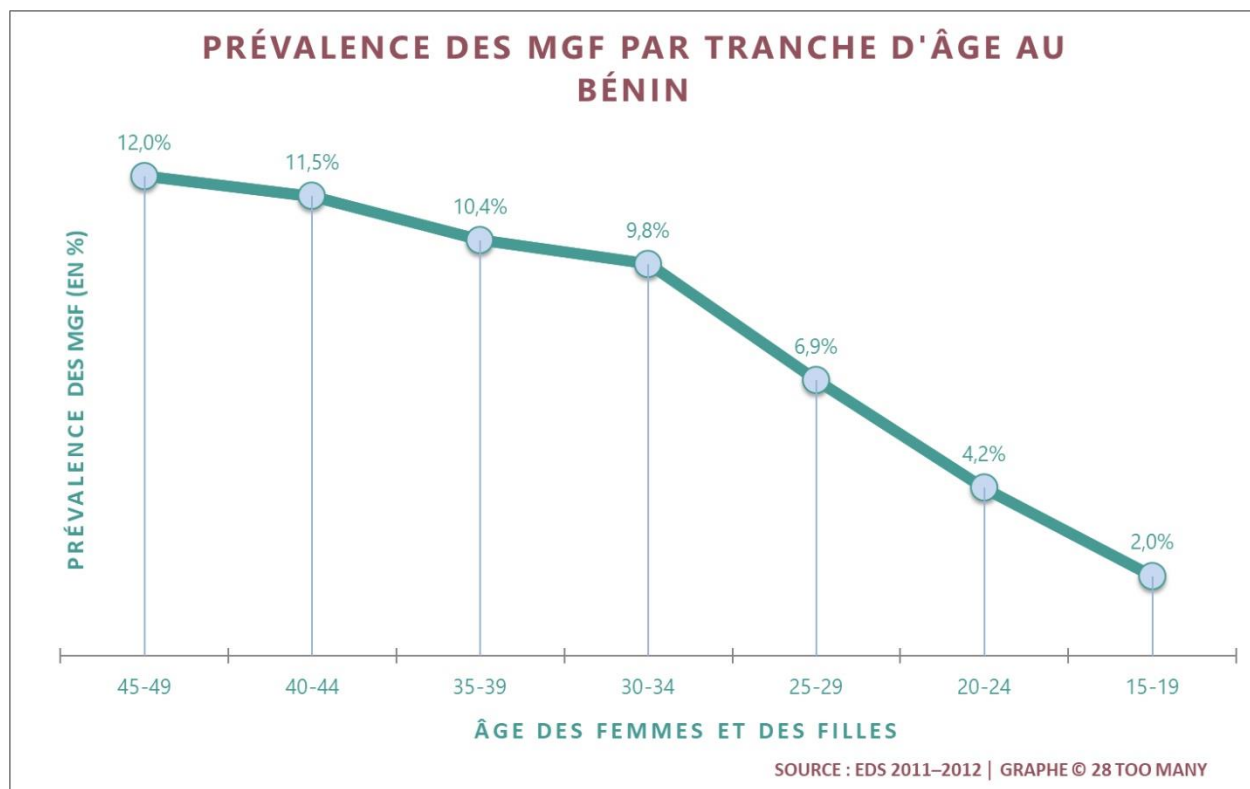


Prévalence des MGF par département au Bénin

[Source des données EDS 2011-12] © 28 Too Many

Les MGF semblent plus pratiquées par les musulmans (27%) que par les croyants d'autres religions, et l'étendue de la pratique varie considérablement d'un groupe ethnique à l'autre : prévalence de plus de 40% chez les Bariba et les Peuhls et de moins de 1% chez les Adja et les Fon². Seuls 4,5% des femmes et 6,2% des hommes (âgés de 15 à 49 ans) ayant entendu parler des MGF pensent que cette pratique est exigée par la religion³.

Tendances de la prévalence des MGF



Entre 2006 et 2011/12, la prévalence globale chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est passée de 12,9% à 7,3%. Toutefois, en raison du large éventail de tranches d'âge des femmes incluses, la prévalence globale à elle seule peut ne pas refléter pleinement les progrès réalisés au cours des dernières années.

La ventilation des données par groupe d'âge les plus récentes montre une prévalence de 12% chez les femmes âgées de 45 à 49 ans, mais aussi un recul à 2% pour le groupe d'âge le plus jeune. Bien que l'excision après l'âge de 15 ans reste toujours une éventualité pour une petite proportion de femmes, les données suggèrent une nette tendance à la baisse des prévalences chez les femmes plus jeunes⁴.

MGF transfrontalières

Dans certains pays où les MGF sont devenues illégales, la pratique a été poussée à la clandestinité et a franchi les frontières pour éviter les poursuites judiciaires. D'après les médias, des familles béninoises continueraient de traverser les frontières pour faire exciser leurs filles ; le Burkina Faso, le Niger, le Nigéria et le Togo sont tous cités comme de possibles destinations. De l'avis d'un militant local dans le nord-est de la ville frontalière de Ségbana, par exemple, des individus provenant des fermes locales « traversent régulièrement la frontière pour se faire exciser au Nigeria »⁵.

MGF médicalisées

La médicalisation des MGF ne semble pas significative au Bénin, selon les données disponibles : seules 0,2 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déclaré avoir été excisées par un professionnel de santé⁶.

Législation

La première – et principale – loi interdisant les MGF est **la loi n° 2003-03 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines en République du Bénin**, promulguée le 3 mars 2003⁷. Elle fut renforcée par des lois ultérieures :

- **La loi n° 2011-26 portant prévention et répression des violences faites aux femmes**⁸ – cette loi a une application plus large, puisque **l'article 2** interdit « tous actes de violences dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques » et fait spécifiquement référence aux MGF dans le cadre de la loi principale 2003-03.
- **La loi n° 2015-08 portant Code de l'enfant en République du Bénin**⁹ – **section IX, articles 185–188** fait explicitement référence aux MGF pratiquées sur les enfants.

Toutefois, rien ne semble indiquer que des cas de MGF fassent l'objet de poursuites en vertu de ces lois.

Action pour mettre fin aux MGF

Les faits suggèrent qu'il y a eu des progrès vers l'élimination des MGF au Bénin grâce à des projets de terrain locaux ainsi qu'à des programmes de lutte contre les MGF financés par des sources internationales. Les services gouvernementaux ont précédemment soutenu les campagnes d'information d'organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre des efforts en cours pour mettre fin à cette pratique.

L'introduction de la législation et de l'adoption de sanctions pénales en 2003 ainsi qu'une vague de répression contre les mouvements transfrontaliers ont été considérées comme des messages forts. Toutefois, de récents rapports suggèrent que la pratique pourrait avoir basculé dans la clandestinité et que d'anciennes exciseuses aient repris leur travail. Des filles seraient encore emmenées à l'étranger pour subir une MGF (ce qui n'est pas spécifiquement visé par les lois actuelles)¹⁰.

Références

- 1 - ('EDS'): Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) et ICF International (2013) *Enquête Démographique et de Santé du Bénin 2011–2012*, pp.332, 333, 337, 340. Calverton, Maryland, USA: INSAE et ICF International. <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR270/FR270.pdf> (consulté le 1er Mai 2017).
 - United Nations Development Programme (2018) *Human Development Reports*. <http://hdr.undp.org/en/2018-update> (consulté le 12 juin 2019).
 - Equal Measures 2030 (2019) *Harnessing the Power of Data for Gender Equality: Introducing the 2019 EM2030 SDG Gender Index*, pp.12–13. www.data.em2030.org/2019-global-report.
 - Country Meters (2017) *Benin*, 1er mai 2017. <http://countrymeters.info/en/Benin>. (consulté le 1er mai 2017).
 - Central Intelligence Agency (2016) *World Factbook: Benin*, 10 Novembre. (consulté le 1er mai 2017). <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/bn.html>
 - Countdown to 2030 (2015) *A Decade of Tracking Progress for Maternal, Newborn and Child Survival The 2015 Report: Benin*. http://countdown2030.org/documents/2015Report/Benin_2015.pdf (consulté le 1er Mai 2017).
 - WHO, UNICEF, UNFPA, World Bank Group and United Nations Population Division Maternal Mortality Estimation Inter-Agency Group (2015) *Maternal Mortality in 1990-2015: Benin*. http://www.who.int/gho/maternal_health/countries/ben.pdf?ua=1 (consulté le 1er Mai 2017).
- 2 EDS, p.332.
- 3 EDS, p.338.
- 4 EDS, p.332.
- 5 Richard (2012) 'Pratiques des mutilations génitales féminines : La superstition fait perdurer la fin de l'excision au Bénin', *La Presse du Jour*, 27 June. <http://www.lapressedujour.net/archives/17207>.
- 6 EDS, p.337.
- 7 **Loi n° 2003-03 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines en République du Bénin**
- 8 **Loi n° 2011-26 portant prévention et répression des violences faites aux femmes (9 January 2012)**
- 9 **Loi n° 2015-08 portant code de l'enfant en République du Bénin (23 January 2015)**
- 10 Anne Mireille Nzouankeu (2017) 'Cutters turn counsellors to fight female genital mutilation in Benin', *Reuters*, 6 février. <https://www.reuters.com/article/us-benin-fgm/cutters-turn-counselors-to-fight-female-genital-mutilation-in-benin-idUSKBN15L0JZ>.

Image de couverture : Anton Ivanov (2017) Une belle Béninoise non identifiée en chemise de couleur porte des boucles d'oreilles au marché local. La population béninoise souffre de pauvreté causée par une mauvaise conjoncture économique. ID Shutterstock 592414133.

Veillez noter que l'utilisation d'une photographie de fille ou de femme dans le présent rapport n'implique pas que celle-ci ait, ou n'ait pas, subi une MGF.

